



## PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

5 AVRIL 2019

MEMBRES		
Afférents	Présents	votants
11	9	11

L'an deux mille dix-neuf, le cinq avril à vingt heures,  
Les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BACQUE, maire.

**Présents :**

M. BACQUE Pierre  
M. CAUBET Octave  
M. CHAMPION Bernard  
M. LAGARDE Jean-Marc  
M. AKRICH Christophe  
Mme LEFEVRE Françoise  
M. DESPLANCHES Jean-Pierre  
Mme VERRECCHIA Brigitte  
M. BASSE Cédric

**Pouvoirs :**

Mme JOLY Elisabeth à M. LAGARDE Jean-Marc  
M. ROMBI Jean-François à M. CAUBET Octave

**Secrétaire de séance :**

M. DESPLANCHES Jean-Pierre

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du compte-rendu du 15 mars 2019
- 2) Vote du Compte de gestion 2018
- 3) Vote du Compte administratif 2018
- 4) Vote de l'affectation du résultat 2018
- 5) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- 6) Vote des subventions aux associations
- 7) Vote du budget primitif 2019
- 8) Questions diverses

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Vote du compte de gestion 2018

Le compte de gestion 2018 est approuvé à l'unanimité.

3) Vote du Compte administratif 2018

**Fonctionnement**

Recettes réalisées :	862 259.32 €
Dépenses réalisées :	716 872.98 €
Excédent de l'exercice :	152 152.33 € (dont + 6765.99 € dissolution CCTG)
Excédent reporté :	304 827.67 €
Excédent cumulé :	<b>456 980.00 €</b>

**Investissement**

Recettes réalisées :	345 750.14 €
Dépenses réalisées :	387 598.76 €
Déficit de l'exercice :	37 868.48 € (dont + 3980.14 € dissolution CCTG)
Déficit reporté :	289 591.10 €
Déficit cumulé :	<b>327 459.58 €</b>

Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

4) Vote de l'affectation du résultat 2018

Excédent de fonctionnement cumulé :	<b>456 980.00 €</b>
Déficit d'investissement cumulé :	<b>327 459.58 €</b>
<b>Soit un besoin net d'investissement de</b>	<b>327 459.58 €</b>

Considérant le déficit d'investissement, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation 2018 s'élevant à 456 980.00 € ainsi :

- . la somme de **327 459.58 €** à la section d'investissement au compte **1068**.
- . la somme de **129 520.42 €** à la section d'investissement au compte **021**.

5) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter chaque taux d'imposition de 1.5%.

	Taux 2018	Taux 2019
Taxe Habitation	10,04 %	<b>10,19%</b>
Taxe Foncière (bâti)	17,12 %	<b>17,38 %</b>
Taxe Foncière (non bâti)	53,24 %	<b>54,04 %</b>

6) Vote des subventions aux associations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement des subventions suivantes :

AGE D'OR	1300.00 €
AINES DU CANTON	100.00 €
AMIS DU PATRIMOINE	100.00 €
ANCIENS COMBATTANTS	400.00 €
ANCIENS SAPEURS POMPIERS	250.00 €
CAMELEART	1300.00 €
FNACA	100.00 €
SDIS JEUNES SAPEURS POMPIERS	300.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3850.00 €</b>

7) Vote du budget primitif 2019

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de reprendre, après lecture du résultat de l'exercice 2018 :

Section Fonctionnement excédent :	456 980,00 €
Section Investissement déficit :	327 459.58 €

Accepte le budget 2019 s'équilibrant en recettes et en dépenses comme suit :

Section Fonctionnement :	1 058 644,67 €
Section Investissement :	698 827,95 €

8) Questions diverses

Le Conseil municipal annonce :

. L'action en justice intentée contre la société ORANGE (Implantation d'un pylône de radiotéléphonie mobile) connaîtra bientôt sa phase de jugement au fond.

Quelle qu'en soit l'issue, il demeurera la possibilité au Collectif des riverains d'ester devant les tribunaux civils.

. Le cabinet médical ne trouve jusqu'à présent pas repreneur.

Il est rappelé qu'une prime d'installation et des exonérations sont éligibles en l'espèce.

. L'épicerie « La Valdéenne » a fermé définitivement.

Un projet de reprise avec une enseigne du groupe Carrefour est à l'étude.


. Une enquête relative aux zones humides se déroulera bientôt sur notre territoire.

. 67 élèves sont préinscrits pour la prochaine rentrée scolaire.

*L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 21h05*

Le Maire,

Pierre BACQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB', written over a horizontal line.